

(Collectif d'Associations Militant pour le don et la Greffe d'Organes en Bretagne)



AMIGO - BRETAGNE

Projet 2011

2^{ème} Fête Bretonne "Greffe et Don"

Tour de Bretagne Cycliste des Greffés

**Don d'Organes, Don de Sang,
Don de Plaquettes, Don de Moelle Osseuse**

*Semaine d'information du 11 au 16 octobre 2011
Dans les 5 départements Bretons*

Janvier 2011

Associations d'AMIGO-Bretagne
Association des Insuffisants Rénaux de Bretagne, FRANCE ADOT 22, ADOT 29, ADOT 35,
Hémochromatose - Ouest, Kératocône, Les Amis de Jean Marie,
Trans-Forme, Transhépate Bretagne - Ouest,

Sommaire :

- Courrier Professeur CABROL	2
- Courrier AMIGO - Bretagne	3
- Projet AMIGO - Bretagne	5
- Dossier Documents :	
- Statuts AMIGO Bretagne	7
- Déclaration Préfecture	10
- Récépissé de déclaration	11
- N° Insee	12
- Parution J.O	13
- AMIGO - Bretagne	
- Présentation AMIGO	15
- Présentation associations membres	21
- A.I.R. Bretagne	22
- Transhépate Bretagne-Ouest	23
- ADOT 35	25
- ADOT 22	26
- ADOT 29	28
- Hémochromatose-Ouest	29
- Trans-Forme	30
- Kératocône	31
- Les Amis de Jean Marie	32
- Dossier « Fête Bretonne » :	
- Objectif	33
- Pré - Programme	35
- Circuit	37
- Budget	38
- RIB	39
- Membres « Equipe Projet »	40

**2010 - 20^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION
POUR LE DEVELOPPEMENT DES INNOVATIONS EN CARDIOLOGIE,
RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT**



Le Président :
Pr Christian CABROL

M. André LE TUTOUR
le-tutour.andre@wanadoo.fr
16 rue des quatre vents
56390 GRAND CHAMPS

Paris le 18 décembre 2010

Monsieur Le Président,

Je vous remercie de vos informations qui me réjouissent.

Je vous félicite pour votre élection et les activités que vous envisagez en particulier le Tour de Bretagne.

Le don d'organes est indispensable au sauvetage de tous ceux qui en attendent la vie et toute manifestation en sa faveur doit être encouragée.

Avec tout mon soutien, je vous envoie toutes mes amitiés.

Pr Christian CABROL

Pr. Christian CABROL Membre de l'Académie de Médecine
Pr Honoraire de Chirurgie cardiaque
56 boulevard Vincent Auriol
75013 PARIS
Secr. 01 42 16 42 02 – adicare@wanadoo.fr

Association Loi 1901, d'intérêt général, Habilitée à recevoir des dons et legs





Grand Champ, le 11 janvier 2011

A

16 rue des Quatre Vents
56390 Grand Champ
Tél. : 02 97 66 45 88
amigo.bretagne@wanadoo.fr

Objet : « 2^{ème} Fête Bretonne Greffe et Don »

Madame, Monsieur,

Amigo-Bretagne est une association militant pour la greffe et le don d'organes en Bretagne. Constitué à Rennes en 2003, ce collectif réunit les associations suivantes :

- Transhépate Ouest, association des greffés du foie ;
- l'A.I.R. Bretagne, association des dialysés et greffés du rein ; (A.I.R 22, A.I.R 29, A.I.R 35, A.I.R 56)
- France Adot 22, France Adot 29 et France Adot 35 qui participent, chacune dans leur département, à la sensibilisation au don d'organes, de moelle osseuse et de tissus humains ;
- Hémochromatose Ouest (l'hémochromatose est un excès de fer qui peut conduire à la cirrhose du foie et donc nécessiter une transplantation) ;
- Trans-Forme Ouest, association des sportifs greffés ou dialysés.
- Kératocône
- Les Amis de Jean Marie

Ces associations, réunissant environ 1500 adhérents, se sont réunies et ont convenu d'organiser en 2011 « Le Tour de Bretagne Cycliste des Greffés ». Il s'agit de créer un événement susceptible de mobiliser massivement les médias et de provoquer par là-même la réflexion des habitants de notre région, l'objectif étant de les amener à une décision positive quant au don de leurs organes (une fois qu'ils seront décédés) et de contribuer ainsi à lutter contre la pénurie d'organes que connaît notre pays.

Cet événement, dénommé « 2^{ème} Fête Bretonne Greffe et Don » et que nous voulons festif, sera une semaine de rencontre et de partage entre personnes concernées par la transplantation. Ce sera aussi un moment privilégié pour rendre hommage aux donneurs et à leurs familles.

Nous avons retenu la semaine du 11 au 16 octobre 2011 à proximité de la 7^{ème} Journée Mondiale du Don d'Organes créée par l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.).

Durant toute cette semaine d'octobre, nous organiserons dans chaque département breton, des manifestations pour informer le public sur le Don d'Organes, de Moelle osseuse.

Nous solliciterons le Patronage de Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine, Préfet de la Région Bretagne, ainsi que le parrainage d'un grand coureur breton.

Vous trouverez ci-joint le budget prévisionnel de cette manifestation. Les dépenses estimées sont de l'ordre de 65 000 euros et nos ressources propres sont très en-deçà de cette somme. Cela nous conduit à faire appel à un certain nombre de partenaires pour équilibrer notre budget.

Comptant sur votre compréhension et sur l'intérêt que vous accorderez à la réussite de ce projet, je vous prie de croire à l'expression de ma considération et me tiens à votre disposition pour tous les compléments d'information que vous pourriez désirer.

Président AMIGO - Bretagne



André LE TUTOUR

I - Titre du projet :

2^{ème} Fête Bretonne : « Greffe et Don »

II - Coordonnées du porteur de projet :

Prénom, Nom : André LE TUTOUR

Titre : Président

Institution : **AMIGO - Bretagne**

(Collectif d'Association **M**ilitant pour le don et la **G**reffe d'**O**rganes en **B**retagne)

Adresse : 16 rue des Quatre Vents

CP : 56390

Ville : Grand Champ

Téléphone : 02 97 66 45 88

Email : amigo.bretagne@wanadoo.fr

Adresse Internet : en cours d'élaboration

Le Projet :

Le collectif AMIGO-Bretagne, en partenariat avec des associations concernées par le don, souhaite célébrer la deuxième fête des greffés du Grand-ouest par la réalisation d'un Tour de Bretagne cycliste des greffés pendant une semaine.

Cet événement dénommé « Fête Bretonne Greffe et Don » sera une semaine de rencontre et de partage entre personnes concernés par la transplantation. Ce sera aussi, un pendant ces 6 jours lors des points presse et aux arrivées d'étapes, des moments privilégiés pour rendre hommage aux donneurs et à leur famille.

La semaine du 11 au 16 octobre 2011 à proximité de la 7^{ième} Journée Mondiale du Don d'Organes créée par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Durant toute cette semaine, nous organiserons avec tous nos partenaires des manifestations dans chaque département breton, pour informer le public et amener nos concitoyens à réfléchir, à en parler en famille et les faire prendre position sur le don d'organes.

La réussite de la 1^{ère} Fête Bretonne des greffés en 2009, où nous militons pour la Grande Cause du DON, le Don du Sang, le Don d'Organes, le Don de Moelle Osseuse et- de Tissus, nous a conforté dans notre projet de Tour Cycliste pour 2011.

Des contacts sont en cours pour obtenir l'appui des médias télé, radio, presse de notre région, mais aussi des administrations régionales et départementales, afin de donner une ampleur plus importante à cette démarche citoyenne.

Nous voulons mettre en valeur le don d'organes et la greffe pendant une semaine sur les cinq départements bretons (22, 29, 35, 44, 56) et finir en beauté le dimanche à Rennes pour montrer la vie et l'espoir portés par la greffe d'organes et de tissus.

La Greffe " ça marche" : mon voisin est greffé et il a l'air de vivre normalement !

La Greffe porteuse d'Espoir ! Nous souhaitons faire caisse de résonance pendant une semaine autour de la greffe avec le concours attendu des Préfectures, de l'ARS, et de chaque département pour créer l'événement montrant que ce n'est pas un sujet triste !

Associer les grands noms de la greffe en Bretagne, Prs Boudjema, Sémana, Dr Noury (Rennes), Prs Le Meur et Bertout (Brest), Dr Hanoun (Nantes). Pr Cabrol personnalités qui étaient présentes lors de la 1^{ère} Fête Bretonne, associer leurs confrères greffeurs mais aussi les médecins des services de prélèvement de Bretagne. Lors de l'arrivée d'étape, initier des cérémonies, plantation d'arbres ou mise en place de plaques commémoratives, réceptions en Mairies, points presse dans les hôpitaux.

Ces manifestations sont réalisées par des bénévoles eux-mêmes greffés, regroupés dans un Collectif, AMIGO-Bretagne, représentants des usagers dans différentes instances impliqués également dans le Collectif Inter associatif sur la Santé en Bretagne (CISS Bretagne)

Nous espérons que notre démarche porteuse d'espoir et de fraternité, de bénévolat de malades pour des malades dans un monde incertain, saura rappeler que jour après jour, il y a des gens qui donnent dans un moment dramatique pour que d'autres revivent... greffer un malade c'est un peu faire reculer la mort et l'échec...

Notre projet original (ce serait une première en France) rendrait hommage aux donneurs, montrerait qu'être greffé c'est vivre et revivre et donnerait une caisse de résonance médiatique porteuse de valeurs humanistes, à un geste dont il faut sans cesse rappeler la portée.

Qui mieux qu'un Collectif Greffe régional existant depuis sept ans, porté par des militants associatifs bénévoles eux-mêmes concernés, pouvait porter ce projet, à condition d'être soutenus et aidés ?

Nous serions heureux que des partenaires publics et privés relèvent avec nous ce défi.



AMIGO - Bretagne

Associations Militant pour le don et la Greffe d'Organes en Bretagne

STATUTS

(Loi du 1^{er} juillet 1901 – Décret du 16 août 1901)

I- BUT ET COMPOSITION DE L'ASSOCIATION.

Article 1 : Il est créé entre les Associations de Santé, de transplantés ou de malades, adhérentes aux présents statuts, une Association régie par la loi de 1901, dénommée « Associations Militant pour le don et la Greffe d'Organes en Bretagne », (AMIGO - Bretagne en abrégé), fondée en 2003, le 08-11-2003.
Son but est de fédérer l'ensemble des Associations sensibilisées par le don et la greffe d'organes et de tissus ou appuyant cette démarche, et menant des actions de terrain : prévention, dépistage des maladies, formation et information de leurs adhérents et du public.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social à « La Maison de la Santé, 36 Boulevard Albert 1^{er} 35200 Rennes »
Celui-ci peut-être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration

Article 2 : Pour réaliser ses objectifs, l'Association délègue des personnes physiques pour la représenter auprès des diverses instances de santé régionales, départementales, services hospitaliers, médicaux et administratifs, publics et privés, où sa présence est nécessaire, et informe, par tous les moyens à sa disposition, l'ensemble de ses adhérents et du public.

Article 3 : AMIGO - Bretagne se compose d'Associations régies par la loi de 1901, et régulièrement déclarées dans les Préfectures ou Sous-Préfectures de la région Bretagne, ou de délégations dûment mandatées, dont le but est compatible avec l'article 1 des présents statuts.

Les Associations fondatrices sont :

- A.I.R. Bretagne (Association d'aide aux Insuffisants Rénaux de Bretagne)
- FRANCE - ADOT 35 (Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains du 35)
- HEMOCHROMATOSE- Ouest (Association Hémochromatose Bretagne - Pays de Loire)
- TRANS - FORME (Association fédérative des sportifs transplantés et dialysés)
- TRANSHEPATE Bretagne - Ouest (Association régionale des déficients et transplantés hépatiques)

Le Conseil d'Administration se prononce par vote lors de nouvelles demandes d'adhésion en conformité avec l'article 1 des statuts.

Toutes les Associations adhérentes se sont d'abord assurée de la conformité de leur décision par rapport à leurs propres statuts, et ont obtenu l'accord selon les cas de leur Conseil d'Administration ou de leur Assemblée Générale.

Elles désignent des représentants dûment mandatés, un titulaire et un suppléant, habilités par leur vote à engager leur Association dans la limite des présents statuts. Chacune des Associations adhérentes dispose du même pouvoir, aussi bien au sein du C.A. que de l'A.G.

Elles versent tous les ans une participation financière fixée par l'Assemblée Générale ordinaire précédente

Article 4 : La qualité d'Association adhérente se perd par :

- a) la démission, décidée statutairement par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration de la dite Association ; un préavis de trois mois est nécessaire avant la fin, fixée au 31 décembre, de l'exercice en cours ;
- b) la dissolution de cette Association ou modification substantielle des statuts lui faisant perdre son caractère défini à l'article 1 des statuts d'AMIGO - Bretagne ;
- c) la radiation prononcée par le Conseil d'Administration d'AMIGO - Bretagne, pour absences répétées, non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, après que le président de l'Association concernée ou son représentant dûment mandaté, a été invité par lettre recommandée à se présenter devant le Conseil d'Administration pour fournir des explications.

Article 5 : Les ressources de l'Association proviennent :

- 1°) du montant des droits d'entrée et de cotisations annuelles ou exceptionnelles ;
- 2°) des subventions de l'état, de la communauté européenne, des régions ou départements, des communes et des établissements publics et privés ;
- 3°) des dons ou de prestations de service, de toute nature conforme à la loi, qu'ils viennent de personnes physiques ou morales, publiques ou privées.

II – ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT.

Article 6 : L'Association est administrée par un Conseil composé de représentants dûment mandatés et habilités à voter au nom de leur Association ; ces Associations doivent être à jour de leur cotisation.

Le Conseil désigne en son sein, au minimum, un(e) président(e), un(e) secrétaire, un(e) trésorier(ère), avec si possible pour chaque poste un(e) adjoint(e), permettant d'assurer la continuité des fonctions en cas d'empêchement.

La désignation se fait par vote à bulletin secret une fois par an, la durée du mandat des administrateurs étant fixée à un an.

Les membres sortants sont rééligibles.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement par la prochaine Assemblée Générale.

Les responsabilités au sein du Conseil d'Administration sont redéfinies chaque année, après l'Assemblée Générale. Le Conseil peut désigner des délégués d'instances choisis obligatoirement parmi les administrateurs ou les membres actifs des Associations adhérentes.

Article 7 : Le Bureau comprend le président, le secrétaire, le trésorier, ou leur adjoint en cas d'empêchement.

Il applique les décisions du C.A. et expédie les affaires courantes.

Article 8 : Le Conseil se réunit au moins trois fois par an, y compris l'Assemblée Générale statutaire.

La présence de la moitié des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour valider ses délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des Associations présentes ou représentées.

Il est tenu procès-verbal des séances qui devra être approuvé par le C.A. suivant et signé du président et du secrétaire. Ils sont établis sans blancs, ni ratures, sur des feuillets numérotés et conservés au siège d'AMIGO - Bretagne.

En cas d'absence sans excuse à trois réunions consécutives, le représentant d'une Association pourra être considéré comme démissionnaire.

Article 9 : Les fonctions sont bénévoles, aucune rétribution ne peut être perçue par les membres du C.A. Toutefois, les frais et débours occasionnés par l'accomplissement de leur mandat pourront être remboursés aux administrateurs sur présentation d'un justificatif.

Article 10 : L'Assemblée Générale d'AMIGO - Bretagne comprend les représentants dûment mandatés, titulaires et suppléants, et est ouverte aux membres des C.A. des Associations adhérentes.

Elle se réunit une fois par an sur convocation de son président ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Les différents rapports moraux, d'activité et financiers, ainsi que les orientations, projets, actions à venir, soumis au vote de l'Assemblée Générale, devront parvenir à chaque Association adhérente suffisamment tôt et au moins deux mois avant la date de l'A.G., afin de recueillir les votes, avis, suggestions et critiques, qui seront consignés dans le compte rendu de l'A.G.

Les convocations sont envoyées au moins quinze jours à l'avance ; elles précisent l'ordre du jour et les votes. Elles sont adressées aux membres du C.A. d'AMIGO - Bretagne et au président de chaque Association adhérente, à charge pour lui d'en informer les membres de son C.A.

Le bureau de l'Assemblée Générale est celui du Conseil d'Administration.

Article 11 : L'Assemblée Générale approuve le compte de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'Association.

Article 12 : Assemblée Générale Extraordinaire :

si besoin est, ou à la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président peut convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article 10.

Article 13 : Les dépenses sont ordonnancées par le président qui représente l'Association en justice et dans tous les actes de la vie civile. Le président peut déléguer ses pouvoirs.

L'Association doit être assurée au regard de ses responsabilités

Le président et les membres du C.A. doivent jouir du plein exercice de leurs droits civils.

Article 14 : Il est tenu une comptabilité au jour le jour conformément aux textes, décrets et lois en vigueur. Cette comptabilité est publique et communicable sur simple demande.

Article 15 : Un règlement intérieur, destiné à fixer divers points de fonctionnement non prévus aux statuts, en particulier ceux ayant trait à l'administration interne de l'Association, peut être établi par le Conseil d'Administration qui le fait alors approuver par l'Assemblée Générale.

III – CHANGEMENTS, MODIFICATIONS ET DISSOLUTION.

Article 16 : Toute modification envisagée des statuts doit être proposée par le Conseil d'Administration et inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Elle doit recueillir au moins les deux tiers (2/3) des voix des présents à l'Assemblée Générale Extraordinaire, et représenter au moins cinquante pour cent (50%) de la totalité des membres actifs à jour de leur cotisation.

Conformément à la loi, le président doit faire connaître à la Préfecture de Bretagne, dans les trois mois, tous les changements intervenus dans l'administration ou la direction de l'Association ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.

Ces modifications et changements sont en outre consignés dans le compte rendu de l'A.G. et paraphé par le président et le secrétaire de séance.

Article 17 : La dissolution de l'Association ne peut être prononcée que par une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée spécialement à cet effet.

Le nombre des membres actifs présents à l'Assemblée Générale Extraordinaire devra être égal ou supérieur à cinquante pour cent (50%) de la totalité des membres actifs à jour de leur cotisation.

La majorité approuvant la dissolution devra être égale ou supérieure à soixante quinze pour cent (75%) des membres actifs présents.

L'Assemblée Générale Extraordinaire désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association dans le cadre de la législation en vigueur.

Elle attribue l'actif net conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

La dissolution doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture du siège social.

Fait à Rennes, le 08 novembre 2003, en trois originaux dont deux destinés au dépôt légal.

Vu, le Président,

Thierry DAEL

Le secrétaire,

Robert LEGAVRE

Monsieur le Préfet,

Suite à l'assemblée générale du 8 novembre 2003 nous avons l'honneur de déclarer, au titre de la loi du 1^{er} juillet 1901, la création d'une association ayant pour titre :

AMIGO – Bretagne
(Association Militant pour le don et la Greffe d'Organes en Bretagne)

qui a pour but :

De fédérer l'ensemble des associations sensibilisées par le don et la greffe d'organes et de tissus ou appuyant cette démarche, et menant des actions de terrain : prévention, dépistage des maladies, formation et information de leurs adhérents et du public.

Pour réaliser ses objectifs, l'association délègue des personnes physiques pour la représenter auprès des diverses instances de santé régionales, départementales, services hospitaliers, médicaux et administratifs, publics et privés où sa présence est nécessaire, et informe, par tous les moyens à sa disposition, l'ensemble de ses adhérents et du public.

dont le siège social est situé à :

La Maison de la Santé
36 Boulevard Albert 1^{er}
35200 RENNES

Les personnes chargées de son administration ou de sa direction sont :

Président-

nom : DAEL
prénom : Thierry
date et lieu de naissance : 12-06-1953 à Suresnes 92150
adresse : 15 Allée des Poiriers 35135 Chantepic
profession : Visiteur médical
nationalité : Française

Secrétaire :

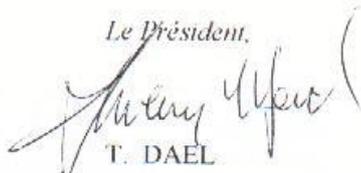
nom : LEGAVRE
prénom : Robert
date et lieu de naissance : 02-05-1937 à Rennes 35000
adresse : 24 rue Isaac Le Chapelier 35000 Rennes
profession : Retraité
nationalité : Française

Trésorier :

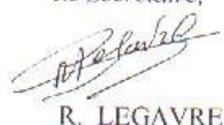
nom : MOREAU
prénom : Dominique
date et lieu de naissance : 14-01-1947 à Sceaux 92330
adresse : Le Fougeray 35310 Bréal sous Montfort
profession : Professeur
nationalité : Française

Fait à Rennes : le 20 décembre 2003

Le Président,


T. DAEL

Le Secrétaire,


R. LEGAVRE

Le Trésorier,


D. MOREAU

PREFECTURE D'ILLE ET VILAINE

Direction de la Réglementation
et des Libertés Publiques
Bureau des Associations
Affaire suivie par : Mme Janick JAMOIS

Tél : 02-99-02-14-22

**Récépissé de Déclaration de CREATION
de l'Association N° 0353021780**

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

La Préfète de l'Ille et Vilaine
Préfète de la Région Bretagne

donne récépissé à M. Thierry DAEL, Président

demeurant 15 ALLEE DES POIRIERS
35135 CHANTEPIE

d'une déclaration en date du 30 décembre 2003

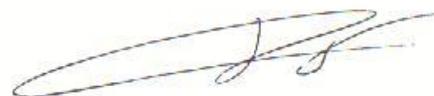
faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

**AMIGO BRETAGNE - ASSOCIATION MILITANT
POUR LE DON ET LA GREFFE D'ORGANES EN BRETAGNE**

dont le siège social est situé **LA MAISON DE LA SANTE
36 BOULEVARD ALBERT 1ER
35200 RENNES**

Rennes, le 30 décembre 2003

Pour la Préfète,
P/ Le Chef de Bureau,



A. PIHERY

Extrait du décret du 16 août 1901

Article 1er : La déclaration prévue par l'article 5, paragraphe 2, de la loi du 1er juillet 1901 est faite par ceux qui, à titre quelconque, sont chargés de l'administration ou de la direction de l'association.

Dans le délai d'un mois elle est rendue publique au moyen de l'insertion au Journal Officiel, d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication de son siège social.

Extrait de la loi du 1er Juillet 1901

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications à leurs statuts.



44

001310 / 002619

Tél: 02 40 41 75 75
Fax: 02 40 41 76 61

AMIGO BRETAGNE
LA MAISON DE LA SANTE
36 BD ALBERT 1ER
35200 RENNES

Le 16 Novembre 2004

Événement à l'origine de ce certificat

Date de l'événement : 30/12/2003

- INSCRIPTIONS AU REPERTOIRE DE L ORGANISME ET D UN NOUVEL ETABLISSEMENT

Description de l'organisme

		Identifiant de la société	N° SIREN: 479 465 247
Dénomination	AMIGO BRETAGNE		
Catégorie juridique	Association déclarée		
Code APE	913E Organisations associatives nca		
Effectif	Effectif non renseigné		
Nombre d'établissements actifs	0001		

Descriptif de l'établissement concerné

		Identifiant de l'établissement	N°SIRET: 479 465 247 00019
Statut	ETABLISSEMENT SIEGE		
Code APE	913E Organisations associatives nca		
Adresse	36 BD ALBERT 1ER LA MAISON DE LA SANTE 35 RENNES		
Effectif	Effectif non renseigné		

Référence : D4429 655921 9

Pour toute question relative à ce certificat, s'adresser au service SIRENE de la Direction Régionale des Pays de Loire - Boite Postale 77402 44274 Nantes Cedex 2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LOIS ET DÉCRETS

Le numéro : 0,75 €

Abonnement. – Un an (décret n° 2003-1061 du 7 novembre 2003) :

France : 51,30 €. Pour l'expédition par voie aérienne (outre-mer) ou pour l'étranger :
paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination, tarif sur demande

Tout paiement à la commande facilitera son exécution

ASSOCIATIONS

Loi du 1^{er} juillet 1901

FONDACTIONS D'ENTREPRISE

Loi du 4 juillet 1990



Amigo 97a

DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS, 26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.journal-officiel.gouv.fr

Standard : 01-40-58-75-00 Renseignements documentaires : 01-40-58-79-79 Annonces : 01-40-58-75-96 ou 01-40-58-75-72 Abonnements : 01-40-58-79-20 (8 h 30 à 12 h 30)

986 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **NATURE HUMAINE, NATURA HUMANA, HUMAN NATURE.** *Objet:* éducation à l'environnement, soutien à la gestion du patrimoine forestier mondial, visant à sa préservation et sa reconstitution, promotion et promulgation du concept de développement durable. *Siège social:* Grand Champs, 35380 Maxent. *Date de la déclaration:* 22 décembre 2003.

987 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **BOWLING OLYMPIQUE SPORTING STUR (B.O.S.S.).** *Objet:* jouer au bowling en association corporative. *Siège social:* chez M. Gandeboeuf, 35, cours de Bilbao, 35200 Rennes. *Date de la déclaration:* 23 décembre 2003.

988 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **ASSOCIATION RENNAISE DE MAINTIEN A DOMICILE INNOVANT.** *Objet:* prévention gérontopsychiatrique; optimiser le maintien à domicile. *Siège social:* chez M. Hernot (Philippe), 58, route de Rennes, 35340 Litré. *Date de la déclaration:* 23 décembre 2003.

989 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **ORIGINAL GRIFFE.** *Objet:* promouvoir la création artistique régionale. *Siège social:* chez Mme Ghiurca (Corina), 8, square Saint-Exupéry, appt. 993, 35700 Rennes. *Date de la déclaration:* 23 décembre 2003.

990 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **L'ANE ET LE CROCODILE.** *Objet:* promotion des jeunes créateurs de livres illustrés. *Siège social:* chez Mr. et Mme Rault, 13, square de Condate, 35700 Rennes. *Date de la déclaration:* 23 décembre 2003.

991 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **OFF/ONN.** *Objet:* soutenir et défendre des nouvelles formes d'expressions artistiques; favoriser le développement de la scène créative contemporaine par la recherche et la négociation de nouveaux espaces de création et de diffusion; instaurer un dialogue entre les acteurs de la scène artistique expérimentale et les pouvoirs publics; récolter les fonds nécessaires et participer aux frais engagés dans l'installation de manifestations à caractère artistique. *Siège social:* La Villa mon Broumf, 17 bis, avenue Chardonnet, 35700 Rennes. *Date de la déclaration:* 23 décembre 2003.

992 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **HALLUCINÉ.** *Objet:* promouvoir, produire, réaliser et diffuser des créations audiovisuelles, ainsi que toutes autres productions artistiques. *Siège social:* chez Mme Abi Saab (Jasmine), 2, avenue du Canada, 35000 Rennes. *Date de la déclaration:* 23 décembre 2003.

993 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **ASSOCIATION AN HEOL.** *Objet:* animation et soutien scolaire ainsi qu'échanges culturels franco-africains. *Siège social:* chez Mme Le Pont (Audrey), 7, avenue Henri-Matisse, 35770 Vern-sur-Seiche. *Méil.:* Vern-sur-Seiche. *Date de la déclaration:* 23 décembre 2003.

994 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **C.E.T.A. DES 4 SAISONS.** *Objet:* formation continue des agriculteurs en production végétale. *Siège social:* F.D. C.E.T.A., 11, route de Montgerval, 35520 La Mézière. *Date de la déclaration:* 24 décembre 2003.

995 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **CABINET MEDICAL EN GARDE METROROSE (C.M.G.).** *Objet:* promouvoir et ou accompagner toutes dispositions, entre les adhérents ou avec des tiers, concourants à organiser et valoriser l'exercice libéral pour tout ce qui concerne la permanence et la continuité des soins. *Siège social:* C.A.R.L., 19 A, rue de Châtillon, esplanade sud Gare, 35000 Rennes. *Date de la déclaration:* 24 décembre 2003.

996 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **MULTI-PRISE, MONTAGE EN PARALLELE.** *Objet:* valorisation et soutien d'initiatives artistiques singulières, soit des projets auto-

nomes développés par des personnes de différents domaines; plastiques, vidéastes, designers, historiens, critiques, écrivains, acteurs, réalisateurs... l'aide à la création par la production, la promotion et la diffusion auprès du public; par une aide à la mise en œuvre des projets grâce à des compétences humaines, intellectuelles, logistiques, techniques, financières. Toute initiative sera moteur de l'association et mobilisera toutes les énergies et compétences requises pour la concrétisation des projets. *Siège social:* 13, rue Emile-Souvestre, 35000 Rennes. *Méil.:* asso-multiprise@yahoo.fr. *Date de la déclaration:* 24 décembre 2003.

997 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **SCAM ZONE OUEST.** *Objet:* promouvoir la poésie auprès de tous les publics. *Siège social:* La Hercotais, 35630 Vignoc. *Date de la déclaration:* 24 décembre 2003.

998 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **L'ARONDE.** *Objet:* création d'une compagnie de théâtre. *Siège social:* chez Mme Héaut (Gaelle), Cahideux, 35750 Iffendic. *Méil.:* mathurin.moulard@free.fr. *Date de la déclaration:* 29 décembre 2003.

999 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **5KELETONS OF SOCIETY.** *Objet:* promouvoir la musique « Metal, Judas, Maele, Neo-folk » à travers un webzine concernant notamment des chroniques d'album, des interviews de groupe, un forum, etc. ainsi qu'une boutique en ligne permettant la diffusion de produits d'occasion ou de cds neuf. *Siège social:* chez M. Colin (Yvon), 2 bis, Champion-de-Cicé, 35000 Rennes. *Site internet:* <http://5keletonsofsociety.com>. *Date de la déclaration:* 29 décembre 2003.

1000 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **ASSOCIATION MILITANT POUR LE DON ET LA GREFFE D'ORGANES EN BRETAGNE (AMIGO - BRETAGNE).** *Objet:* fédérer l'ensemble des associations sensibilisées par le don d'organes et de tissus ou appuyant cette démarche, et menant des actions de terrain: prévention, dépistage des maladies, formation et information de leur adhérents et du public. Pour réaliser ses objectifs, l'association délègue des personnes physiques pour la représenter auprès des diverses instances de santé régionales, départementales, services hospitaliers, médicaux et administratifs, publics et privés. *Siège social:* la maison de la Santé, 36, boulevard Albert-1^{er}, 35200 Rennes. *Méil.:* amigo-bretagne@wanadoo.fr. *Date de la déclaration:* 30 décembre 2003.

1001 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **COLLECTIF DE VEZIN-LE-COQUET POUR LA PAIX.** *Objet:* lutter contre la guerre et promouvoir une culture de la paix. Elle se propose de tout mettre en œuvre pour atteindre cet objectif. *Siège social:* 26, rue de la Belle-Epine, 35132 Vezin-le-Coquet. *Date de la déclaration:* 30 décembre 2003.

1002 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **EVASIONS GOURMANDES.** *Objet:* promouvoir les échanges et savoirs culinaires d'ici et d'ailleurs. *Siège social:* chez Mlle Hubert (Valérie), 12, avenue du Clos-Joury, 35650 Le Rheu. *Date de la déclaration:* 30 décembre 2003.

1003 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **NEVADA.** *Objet:* soutenir la scolarisation par la collecte et la distribution de matériel pédagogique en Mauritanie; favoriser les échanges culturels Bretagne-Mauritanie par la promotion des cultures Bretonnes et Mauritaniennes. *Siège social:* chez M. Guerin (Bruno), 2, allée du Pigeon-Blanc, 35830 Betton. *Date de la déclaration:* 30 décembre 2003.

1004 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **TAROTTEURS EN HERBE.** *Objet:* aide en financement de l'envoi au championnat de France de tarot de jeunes collégiens et lycéens inscrits dans des écoles de tarot du Grand Ouest de la France. *Siège social:* collège Bourgchevreuil, 2, boulevard des Métairies, 35510 Cesson-Sévigné. *Date de la déclaration:* 30 décembre 2003.

1005 - Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **ASSOCIATION BATIMENT TRAVAUX PUBLICS POUR LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN BRETAGNE (BTPTA).** *Objet:* collec-



AMIGO - BRETAGNE

Collectif d'Associations Militant pour le don et la Greffe d'Organes en Bretagne)

Présentation de l'Association

Identité :

AMIGO - Bretagne

Siège social :

MAS (Maison Associative de la Santé)

36 Boulevard Albert 1^{er}

35200 Rennes

E-Mail : amigo.bretagne@wanadoo.fr

Statut juridique :

Associations Militant pour le don et la Greffe d'Organes en Bretagne

Date de création : Assemblée Générale du 8 novembre 2003

Déclaration en Préfecture : 30 décembre 2003

Publication J.O : 21 février 2004

N° Siren : 479 465 247

N° Siret : 479 465 247 000 19

Code APE : 913 E

Président: LE TUTOUR André

16, rue des Quatre Vents

56390 Grand Champ

Tél : 02 97 66 45 88

E-Mail : le-tutour.andre@wanadoo.fr

Secrétariat Général : LEGAVRE Robert

24 rue Isaac Le Chapelier

35000 Rennes

Tél : 02 99 50 43 76

E-Mail : robert.legavre@wanadoo.fr

Trésorier : MOREAU Dominique

13 rue du Bois Jacquelin

35480 Messac

Tél : 02 23 41 13 01

E-Mail : dominique.moreau04@orange.fr

Le conseil d'administration est composé de 15 membres :

A.I.R. B (Association des Insuffisants Rénaux de Bretagne)

- Délégation départementale du 22, 29, 35, 56

FRANCE ADOT 22, ADOT 29, ADOT 35

Hémochromatose - Ouest

Trans - Forme

Transhépate Bretagne - Ouest

- Délégation départementale du 22, 29, 35, 56, 44, 49, 85, 17, 36

Les Amis de Jean Marie

KERATOCÔNE

Missions- prestations :

AMIGO – Bretagne a pour but de :

- Regrouper et d'aider des associations existantes poursuivant les mêmes objectifs et de coordonner leurs actions.
- Représenter ses membres auprès des diverses instances de santé régionales, départementales, services hospitaliers, médicaux et administratifs publics et privés où sa présence est nécessaire
- Informer par tous les moyens à sa disposition, l'ensemble de ses adhérents et le public sur les problèmes de santé publique.
- En complémentarité avec les diverses associations adhérentes :
 - Assurer la défense des intérêts collectifs des malades et transplantés dans différentes instances.
 - Apporter un soutien, notamment moral et psychologique aux transplantés, futurs transplantés, ainsi qu'à leurs proches.
 - Apporter une aide sur le plan social juridique et administratif aux adhérents.
 - Soutenir et aider la recherche fondamentale et appliquée sur les pathologies et problèmes liés à la greffe.
 - Sensibiliser l'opinion à l'importance du don d'organes en liaison avec d'autres associations ou organisme poursuivant le même but.
 - Mener des campagnes d'information auprès du public, sur le don de moelle osseuse afin d'augmenter le fichier français des donneurs non-apparentés.

AMIGO – Bretagne se donne pour objectifs principaux :

- 1) en liaison avec d'autres associations ou organismes poursuivant la même démarche, de sensibiliser l'opinion à l'importance du don d'organes afin de réduire sensiblement les refus de prélèvement ;
- 2) de convaincre les pouvoirs publics de mettre en place les moyens matériels et humains permettant à l'hôpital de prélever et de transplanter tous les greffons susceptibles de l'être, pour réduire au maximum la pénurie dans ce domaine.

Expériences :

Dans le cadre de son activité AMIGO Bretagne met en place des actions d'information et de promotion du don d'organes. Participe en partenariat avec les ADOT Bretonnes à l'information du public.

Est présent avec l'ADOT 35 au Salon de l'Etudiant et Foire Exposition à St Jacques de la Lande.

AMIGO Bretagne et France -ADOT 35 partenaires avec l'association des donneurs de sang bénévoles de la SNCF par une présence en gare de Rennes lors de la journée nationale sur le Don d'Organes.

Information complémentaire :

Le collectif participe en partenariat avec les associations adhérentes à toutes actions d'informations sur le don d'organes.

AMIGO - Bretagne a organisé pendant la semaine du 12 au 18 octobre dans les quatre départements bretons, des actions d'information sur le Don d'Organes avec en point d'orgue la 1^{ère} Fête Bretonne « Greffe et Don » le 18 octobre 2009 à Grand Champ (56).

AMIGO Bretagne

Activité 2009

Au cours de l'année 2009, AMIGO – Bretagne s'est réuni dans le cadre de la préparation de la « Fête Bretonne » le :

- le 9 janvier 2009 réunion C.A Langueux
- le 13 février 2009 réunion C.A Grand Champ
- le 23 mars 2009 réunion C.A Grand Champ
- le 29 avril 2009 réunion C.A Brest
- le 28 mai 2009 réunion C.A Langueux
- le 25 juin 2009 réunion C.A Grand Champ
- le 27 août 2009 réunion C.A Grand Champ
- le 29 septembre 2009 réunion C.A Grand Champ

Dans le cadre du CISS – B, AMIGO – Bretagne a participé aux réunions suivantes :

- le 12 janvier 2009 Réunion CISS – B RENNES
- le 19 février 2009 Réunion CISS – B RENNES
- le 21 mars 2009 Réunion CISS- B
- le 1 avril 2009 Formation CISS – B St Briec
- le 6 avril 2009 Réunion Mme Genin DRASS
- le 30 mai 2009 Préparation Assises Régionales CISS – B Rennes
- le 15 juin 2009 Réunion C.A CISS – B
- le 27 juin 2009 Assises Régionales CISS – B Rennes
- le 7 septembre 2009 Réunion C.A CISS – B
- le 9 novembre 2009 Réunion DRASS Rennes
- le 30 novembre 2009 Réunion CISS- B
- le 7 décembre 2009 Réunion C.A CISS – B

AMIGO – Bretagne a participé aux réunions suivantes :

- le 27 mars 2009 Rencontre : Mme Bachelot Rennes « Chirurgie ambulatoire Actions coordonnées en région Bretagne
- le 14 mars 2009 A.G l'ADOT 35 à Domloup
- le 28 mars 2009 A.G T BO au CHU de Rennes
- le 3 juin 2009 R d V Préfet « Fête Bretonne »
- le 20-21 juin 2009 A.G AIR Bretagne Douarnenez Ile de Sein

COTER :

- le 19 février 2009 coter Télémédecine ARH Rennes
- le 6 mars 2009 coter chirurgie ARH Rennes

Conférence Sanitaire du secteur 5

- le 27 février 2009 Conférence sanitaire secteur N°5 Rennes
- le 5 mai 2009 CSS N° 5 commission CHU Rennes
- le 18 mai 2009 réunion plénière CSS N° 5 IFSI Guillaume Régnier Rennes
- le 29 mai 2009 CSS N° 5 commission « Urgences » CHU Rennes
- le 4 décembre 2009 CSS N° 5 commission « Urgences » CHU Rennes

Participation d'AMIGO à la MAS

- le 24 février 2009 réunion CA
- le 2 avril 2009 réunion CA
- le 20 avril 2009 réunion groupe de travail MAS
- le 16 juin 2009 réunion CA
- le 9 novembre 2009 réunion CA

Activités diverses :

- le 10 janvier 2009 mairie de Rennes vœux du maire
- le 15-16-17 janvier 2009 Participation dans le cadre d'un stand avec l'ADOT 35 au Salon de l'étudiant
- le 26 janvier 2009 Participation dans le cadre d'un stand avec l'ADOT 35 à Joliot Curie le 17 mars 2009 Participation dans le cadre des stands, Forum santé Fac de Droit
- du 21 au 29 mars 2009 Participation dans le cadre d'un stand tenu par l'ADOT 35, à la foire exposition, en mettant des documents des autres associations d'Amigo, à disposition du public.
- le 13 juillet 2009 Agence Pub Autrement Affiche « Fête Bretonne »
- le 23 juillet 2009 Contact ARH « Fête Bretonne »
- le 23 juillet 2009 Contact Intégrance « Fête Bretonne »
- le 29 juillet 2009 Contact D. Noury « Fête Bretonne »
- le 30 juillet 2009 Contact G. Sémana « Fête Bretonne »
- le 9 septembre 2009 Contact Ministère de la Santé Paris « Fête Bretonne »
- le 10 septembre 2009 Contact Intégrance « Fête Bretonne »
- le 16 septembre 2009 Réunion Intervenants « Fête Bretonne » ARH Rennes
- le 24-25 septembre 2009 Stand Salon Autonomic partenariat CISS B
- le 30 septembre 2009 Contact Imprimerie Julette Dépliants « Fête Bretonne »
- le 14 octobre 2009 Réception Préfecture de Région « Fête Bretonne »
- le 16 octobre 2009 présence à la SNCF pour la journée mondiale sur le don d'organes (avec ADOT 35 et Association des donneurs de Sang de la SNCF) « Fête Bretonne »
- le 17 octobre 2009 Installation « Fête Bretonne » Espace 2000 Grand Champ
- le 18 octobre 2009 « Fête Bretonne » Espace 2000 Grand Champ
- le 9 décembre 2009 réunion AHO CHU Rennes
- le 9 décembre 2009 réunion Direction Qualité CHU Rennes (CISS-B)

Dans le cadre d'AMIGO - Bretagne, nous avons assisté à 55 réunions :

- 8 conseils d'administration AMIGO-Bretagne
- 5 conseils d'administration et A.G
- 2 réunions COTER
- 5 réunions CSS N° 5
- 8 réunions CISS - B
- 21 activités diverses
- 6 réunions MAS

Programme : Dans chaque département un geste fort :

□ **22 Côtes d'ARMOR :**

- Lundi 12 octobre à 18 h : conférence publique à la Mairie de St Briec, dans le cadre des « Soirées de la Santé.
- Mercredi 14 octobre à 15 h : Hommage aux donneurs au Centre Hospitalier de St Briec,
- Du 12 au 16 octobre : exposition sur le Don et la Greffe dans 5 centres hospitaliers du (Guingamp, Lannion, Loudéac, Paimpol, St Briec) avec permanence ADOT le vendredi 16 après midi
- Du 12 au 17 octobre 2009 : stands d'information dans les petites et moyennes surfaces.

➤ **29 Finistère :**

- **Plomelin** : Concert salle socio culturelle, le dimanche 11 octobre à 15 h avec les chorales de Kanerien Sant Meryn de Plomelin et des Lougriers de Quimper (entrée gratuite)
- **Brest** : Conférence de presse le 5 octobre 2009.
- **Relais cyclotouriste Finistérien** pour le Don d'Organes, organisée par la Fédération Française de Cyclotourisme
 - Le 15 octobre, départ de Brest CHU Morvan - Plougastel-Daoulas - Le Faou - Pont de Buis - Châteaulin - Quimper arrivée 16 h 30 au CH Laennec, 17 h inauguration de la stèle «Hommage aux donneurs »
 - le 16 octobre 2009, départ de Quimper 9 h, Briec - Châteauneuf Du Faou - Carhaix (point presse à l'hôpital) Arrivée à Morlaix à 17 h pour inauguration de la stèle.
 - le 17 octobre 2009 départ de Morlaix 9 h, Lampaul-Guimiliau - Landivisiau - Landerneau (point presse en mairie) - Guipavas, arrivée à Brest 15 h 30, 16 h hommage aux donneurs au CHU la Cavale Blanche, présence des médecins, personnel médical et officiels, DASS, Directeurs.
- **St Renan** : le 16 octobre 2009 à 20 h 30, « Romain » pièce du Dr Le Tord jean Marie théâtre à la salle polyvalente.
- **Carhaix**, Centre Leclerc exposition sur le Don et stand d'information. (Semaine du 12 au 17 octobre 2009)

➤ **35 Ille et Vilaine**

- **Rennes** : Réunion et vin d'honneur autour des acteurs de la Greffe en Bretagne, avec les services de l'Etat Préfecture, DRASS, ABM, ARH et personnel médical, à la Préfecture de Région (sur invitation uniquement)
- Tenue de stand d'information, marché des Lices, Zup-sud, dans les supermarchés de Rennes et communes du 35, Semaine du 12 au 17 octobre 2009.
- Le 16 octobre, stand d'information en gare de Rennes en partenariat avec l'Association Donneurs de Sang de la SNCF.
- **St Malo** : Hôpital : Exposition sur le Don et stand d'information. (Semaine du 12 au 17 octobre 2009)
- **Fougères** : Hôpital : Exposition sur le Don et stand d'information. (Semaine du 12 au 17 octobre 2009)

➤ **56 Morbihan**

- **Vannes** : CH Bretagne-Atlantique plaque commémorative, hommage aux donneurs et à leur famille, avec officiels Préfet, Maire, DASS, Directeurs hôpitaux, médecins et personnel médical et famille de donneurs, le 17 octobre à 10 h.
- **Grand Champ** : Conférence sur le Don, avec Pr C. Cabrol, Pr B. Launois, accord mairie et collège, pour les 3^{ème} et public adulte, le 15 octobre 2009 à 14 h.
- **Lorient** : Hommage aux donneurs (plaque ou arbre) date à définir
- **Pontivy** : Exposition sur le Don et stand d'information. (Semaine du 12 au 17 octobre 2009)



AMIGO - BRETAGNE

(Collectif d'Associations Militant pour le don et la Greffe d'Organes en Bretagne)

AMIGO - Bretagne est un collectif d'associations militant pour le don et la greffe d'organes. Constitué en 2003 à l'initiative de l'AIR Bretagne (Association des insuffisants rénaux de Bretagne), de l'ADOT (Association pour la promotion du Don d'Organes et de Tissus humains), de Transhépate Bretagne - Ouest (Association régionale des déficients et transplantés hépatiques). Ce collectif regroupe 9 associations, poursuivant la même démarche : sensibiliser l'opinion à l'importance du don d'organes afin de réduire sensiblement les refus de prélèvement.

Le collectif AMIGO-Bretagne, en partenariat avec des associations concernées par le don, a organisé en 2009, année instituée Grande Cause Nationale, la première fête des greffés du Grand Ouest. Cet évènement dénommé « Fête bretonne « Greffe et Don » a été une journée de rencontre et de partage entre personnes concernées par la transplantation. Ce fut aussi un moment privilégié pour rendre hommage aux donneurs et à leur famille.

✓ Présentation des associations membres :

- AIR Bretagne
- Transhépate Bretagne-Ouest
- ADOT 35
- ADOT 22
- ADOT 29
- Hémochromatose - Ouest
- Trans-Forme
- Kératocône
- Les Amis de Jean Marie



(Association d'aide aux Insuffisants Rénaux de Bretagne)

Présentation de l'Association

Identité : A.I.R. Bretagne

Siège social :

La Châtaigneraie
19 route de Cranic
29940 La Forêt Fouesnant
Tél : 02 98 56 83 52
E-Mail : A.I.R.BRETAGNE@wanadoo.fr

Statut juridique :

Date de création : 1979
Déclaration en Préfecture : Brest puis Rennes N° W 353000585
N° Siren : 488 590 126
N° Siret : 488 590 126 00014
Code APE: 913 E
Reconnue d'Utilité Publique : le 8 mars 1991
Association agréée le 4-5-2007 Préfecture de Région Bretagne

Président: BODIER Claude

La Châtaigneraie
19 route de Cranic
29940 La Forêt Fouesnant
Tél : 02 98 56 83 52
E-Mail : A.I.R.BRETAGNE@wanadoo.fr

Secrétaire : DONAS Annick

29310 Locunolé
Tél : 02 98 06 32 34

Trésorier : BERTHELOT Isabelle

4 Avenue des Charmilles
35310 Mordelles
Tél : 02 99 60 39 09

Le conseil d'administration est composé de 15 membres

Missions- prestations : Représenter et défendre les malades insuffisants rénaux dialysés ou greffés
Participer aux différentes instances de santé en région.

Expériences : Tenue des journées de dépistage des maladies rénales en liaison avec l'AUB Santé et les centres de dialyses bretons.

Information complémentaire : En partenariat avec les ADOT participation aux journées d'information des jeunes et du grand public sur le Don d'Organes.

AIR (Association des Insuffisants Rénaux de Bretagne) FRANCE ADOT 22, ADOT 29, ADOT 35,
Hémochromatose - Ouest, Kératocône, Les Amis de Jean Marie,
Trans - Forme, Transhépate Bretagne - Ouest



TRANSHÉPATE BRETAGNE - OUEST

(Association Régionale des déficients et Transplantés Hépatiques)

Présentation de l'Association

Identité :

TRANSHÉPATE BRETAGNE – OUEST

Siège social :

CHU Pontchaillou
2 rue Henri le Guillou
35000 Rennes
E-Mail : transhepate.bretagne-ouest@wanadoo.fr

Statut juridique :

Association Régionale des Déficiants et Transplantés Hépatiques du Grand Ouest
Date de création : Assemblée Générale du 15 décembre 1991
Déclaration en Préfecture : 24 janvier 1992
Publication J.O : 26 février 1992
N° Siren: 482 822 780
N° Siret: 482 822 780 00011
Code APE: 913E
Association agréée le 2 juillet 2008 Préfecture de Région Bretagne

Président: LE TUTOUR André

16 rue des Quatre Vents
56390 Grand Champ
Tél : 02 97 66 45 88
Portable : 06 81 67 40 97
E-Mail : le-tutour.andre@wanadoo.fr

Secrétaire : LEGAVRE Nicole

24 rue Isaac Le Chapelier
35000 Rennes
Tél : 02 99 50 43 76
E-Mail : transhepate.bretagne-ouest@wanadoo.fr

Trésorière : DIARD Marie – Pierre

24 rues des jardins La Chataignière
56130 Férel
Tél : 02 99 90 71 15
E-Mail : mpdiard@neuf.fr

Le conseil d'administration est composé de 18 membres

Missions- prestations :

- Soutien aux patients déficients et transplantés hépatiques du grand ouest.
- Soutien moral aux malades en attente de greffe et à leur famille, en facilitant leur rencontre avec des transplantés
- Soutenir et aider la recherche médicale sur les maladies hépatiques et la transplantation
- En relation avec les médecins transplantateurs, diffuser l'information sur la transplantation hépatique
- Informer et diffuser en direction du grand public, en accord avec le corps médical, l'Agence Biomédecine (EFG, région VI) et les « ADOT » départementales, tous les appels en faveur du don d'organes
- Soutien des transplantés hépatiques dans la pratique du sport (en liaison avec TRANS-FORME)

Expériences :

- Transhépate Bretagne-Ouest : 18^{ième} Assemblée Générale (15 décembre 1991 – 19 avril 2008)
- Au cours de ces 18 ans, visites et rencontres avec les transplantés et soutien moral des patients en attente
- Octobre 2001 : enquête sur la « Qualité de vie des Transplantes Hépatiques » du grand ouest
- Avril 2003 : organisation de l'Assemblée Générale de Transhépate Nationale au CHU de Pontchaillou
- Octobre 2006 célébration de la 1000^{ième} greffe au CHU de Rennes
- Depuis 2007 une permanence est assurée au service « Suites de greffe hépatique » pour remettre aux futurs greffés le DVD « Un nouveau foie pour une nouvelle vie » et rencontrer les transplantés venant en visite de contrôle.
- Octobre 2007 compte rendu de l'enquête sur le « Suivi post – greffe hépatique » au CHU de Rennes
- Avril 2008 Célébration des 30 ans de Transplantation Hépatique au CHU de Rennes (21 avril 1978 - 19 avril 2008)

Information complémentaire :

Dans le cadre de son activité d'aide aux transplantés, de l'information et de la promotion du don d'organes, Transhépate Bretagne-Ouest a créé en partenariat avec A.I.R.Bretagne (association des insuffisants et transplantés rénaux de Bretagne) et de France -ADOT 35, la coordination des **A**ssociations **M**ilitant pour le don et la **G**reffe d'**O**rganes en Bretagne → AMIGO-Bretagne.

Transhépate Bretagne – Ouest en partenariat avec AMIGO - Bretagne a organisé pendant la semaine du 12 au 18 octobre dans les quatre départements bretons, des actions d'information sur le Don d'Organes avec en point d'orgue la 1^{ère} Fête Bretonne « Greffe et Don » le 18 octobre 2009 à Grand Champ (56).



FRANCE – ADOT 35
(Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains)

Présentation de l'Association

Identité : FRANCE ADOT 35

Siège social :

Établissement Français du Sang-Bretagne
Rue P – J Gineste - BP 91614
35016 Rennes Cedex
E-Mail : france.adot35@wanadoo.fr

Statut juridique :

Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains
Date de création : 1975
Déclaration en Préfecture : 8 septembre 1975
Publication : 29 et 30 septembre 1975 n° 5744
N° Siret : 40270545300015
Code APE : 9499 Z

Président : MOREAU Dominique

Adresse : 1 square Saint Exupéry
CP Ville : 35700 RENNES.
Tél : 02 23 20 77 25.
E-Mail : france.adot35@wanadoo.fr

Secrétaire : Donet Claudette

Adresse : 17 rue de Boaré
35132 Vezin le Coquet
Tél : 06-99-38-59-06
E-Mail : grivemusi@hotmail.fr

Trésorier : TURQUETY Antoine

Adresse : 8, rue Jacques Cartier
CP Ville : 35131 Chartres de Bretagne
Tél : 02-99-41-34-30
E-Mail : marieturquety@wanadoo.fr

Le conseil d'administration est composé de 13 membres

Missions- prestations : *la mission historique de l'association, fondée essentiellement par les Donneurs de Sang, a été de trouver des donneurs d'organes et donc en fait de convaincre les Français d'accepter le prélèvement de leurs organes après leur décès (dans les conditions fixées par la Loi, c'est-à-dire en cas de mort encéphalique); depuis 1983 et la création par le professeur Jean Dausset, prix Nobel de médecine en 1980 pour ses travaux sur l'histocompatibilité, du Registre National des Donneurs Volontaires de Moelle Osseuse, France Adot 35 s'efforce aussi de trouver des Donneurs de Moelle Osseuse ; d'une manière générale, nous nous efforçons d'amener nos concitoyens à une solidarité plus active envers les nombreux malades qui ont besoin qui de sang, qui d'un organe, qui d'un tissu, qui d'une greffe de moelle osseuse.*

Information sur l'activité : *l'activité de France Adot 35 est, pour l'essentiel, constituée d'actions de communication vers le grand public et tout particulièrement en direction des jeunes ; d'où réunions en milieu scolaire ou à l'Université, tenues de stand dans un certain nombre de manifestations (Salon de l'Étudiant, Foire de Rennes, ...), articles dans les journaux ou interviews par les radios, réunions publiques organisées par nous ou bien où nous sommes invités, ...*

Présentation de l'Association

Identité : FRANCE ADOT 22

Siège social :

Établissement Français du Sang
CH Yves Le Foll
10 rue Marcel Proust
22000 SAINT-BRIEUC
E-Mail : franceadot22@wanadoo.fr

Statut juridique :

Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains
Date de création : 1978
Déclaration en Sous Préfecture de Lannion : 13 Novembre 1978
Publication : 21 Novembre 1978, N° 654
N° Siren : 434 464 431
N° Siret : 434446431 00019
Code APE : 913E

Président : LE SERRE Hervé

Adresse : 25 rue Ker Iliz
CP Ville : 22660 TREVOU-TREGUIGNEC
Tél : 02 96 23 79 39
E-mail : franceadot22@wanadoo.fr

Secrétaire : LEGER Madeleine

Adresse : 6 rue St-Benoit
CP Ville : 22000 SAINT-BRIEUC
Tél : 02 96 33 67 71
E-Mail : medeleineleger@sfr.fr

Trésorier : HERVIOU Jacques

Adresse : 9 rue de Kernilien
CP Ville : 22290 GOUDELIN
Tél : 02 96 70 10 35
E-Mail : jaker54@hotmail.fr

Le conseil d'administration est composé de 17 membres

Missions- prestations :

2 objectifs :

- Sensibiliser le public au Don d'Organes :
 - Inciter chaque citoyen à réfléchir, à se positionner et à communiquer sa position à ses proches,
 - Diffuser largement la carte de donneur d'organes, qui peut être obtenue directement à partir du site www.france-adot.org.
- Sensibiliser le public au Don de Moelle Osseuse :
 - Inciter chaque citoyen âgé de 18 à 50 ans à réfléchir, à comprendre pourquoi il est important de trouver des « Volontaires au Don de Moelle Osseuse »,
 - L'inviter à se porter volontaire en s'inscrivant sur le registre national, donnant ainsi un maximum de chance de trouver un donneur compatible pour chaque patient en attente.

Expériences :

- Organisation à LANNION en Septembre 2007 du **30^{ème} Congrès national de FRANCE ADOT.**

Information complémentaire :

Information sur l'activité :

Activités FRANCE ADOT 22 en 2009 :

- **4.140** cartes de Donneur d'Organes enregistrées,
- **691** Engagements Volontaires pour le Don de Moelle Osseuse enregistrés,
- **9.000** personnes informées,
- **400** lieux approvisionnés en documents ADOT (lieux médicaux, paramédicaux, mairies),
- **72** séances d'informations en milieu scolaire (dans 30 établissements, avec témoignages de greffés) et lors de conférences publiques (4),
- **71** stands d'information dans les collectes de sang,
- **28** stands d'information dans les foires, forums, fêtes,...
- **30** stands d'information lors des journées Journée Nationale et Mondiale,
- La réalisation d'une exposition itinérante, utilisée notamment pour sensibiliser en milieu scolaire (<http://www.france-adot.org/A240-le-don-d-organes-et-france-adot-s-exposent.html>).

Ceci grâce à une centaine de bénévoles, véritables relais d'information locale, informés régulièrement au travers du bulletin « **ADOTement Vôte** ».

Au 30 Novembre 2010, **37.700** Costarmoricains ont pris leur carte de Donneur d'Organes auprès de FRANCE ADOT 22 et **5.100** se sont portés volontaires au Don de Moelle Osseuse.

Présentation de l'Association

Identité : FRANCE-ADOT 29

Siège social : CHU Morvan
2 Avenue Foch
29609 BREST Cedex
Tél : 02 98 28 47 74
E-Mail : franceadot29@wanadoo.fr

Statut juridique :

Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains
Date de création : 1988
Déclaration en Préfecture : 22 février 1988
Publication : mars 1988
N° Siren : 497 668 632
N° Siret : 497 668 632 000 19

Président: DESPRES Daniel

27 Rue Coat ar Faou
29600 Morlaix
Tél : 06 88 46 75 24 _ 02 98 63 99 17
E-Mail : franceadot29@wanadoo.fr

Secrétaire : ALEXANDRE, Katell

6 Hameau de keryannick
29370 ELLIANT
Tél : 06 33 79 43 46
E-Mail : katell,alexandre@sfr.fr

Trésorier : COROLLER Corinne

1 Hameau de Mézéozen
29870 Lannilis
Tél : 02 98 37 23 21
E-Mail :

Le conseil d'administration est composé de 16 membres

Missions- prestations :

- sensibilisation et information des scolaires et grand public au Don d'Organes et de tissus humains sur le Finistère
- Diffuser gratuitement la carte de donneur sur l'ensemble du Finistère
- Participe à l'augmentation du fichier national des donneurs de Moelle Osseuse

Expériences :

- L'ADOT 29 a 21 ans d'expérience sur le terrain et se compose actuellement de 24 bénévoles répartis sur l'ensemble du 29
- Informations scolaires en 2008 43 (11 en collège, 32 en lycée)
- IFSI 2 réunions
- Manifestations sportives et culturelles 12
- Conférences 2

Information complémentaire :

ADOT 29 travaille étroitement avec l'unité de coordination de l'hôpital de la Cavale Blanche, avec le secteur de l'Education Nationale et diverses associations de malades concernés par la Greffe et le Don.



HÉMOCHROMATOSE OUEST

(Association Hémochromatose Bretagne - Pays de Loire)

Présentation de l'Association

Identité : *HEMOCHROMATOSE OUEST*

Siège social :

Hémochromatose – Ouest
1 Boulevard Jeanne d'Arc
35000 Rennes
Tél : 02 99 87 05 15 - 06 87 51 55 94
E-Mail : a_h_o@club-internet.fr
Site: www.hemochromatose.org

Statut juridique :

Association **H**émochromatose **O**uest
Date de création : 19 avril 2002 modifiée le 23 mai 2006
Déclaration en Préfecture : 26 avril 2002
Publication 23 mai 2006
N° Siren : 490 740 594
N° Siret : 490 740 594 000 18
Code APE: 913 E

Président: RIALLAND Jean
Adresse 1 Boulevard Jeanne d'ARC
35000 RENNES
Tél : 02 99 87 05 15
E-Mail : jean.rialland@club-internet.fr

Secrétaire : SEGAUD Sophie
4 Place du Banat
35200 Rennes
Tél : 02 99 51 83 75 - 06 66 62 22 81
E-Mail : s.segaud@libertysurf.fr

Trésorier : SEGAUD Sophie
4 Place du Banat
35200 Rennes
Tél : 02 99 51 83 75 - 06 66 62 22 81
E-Mail : s.segaud@libertysurf.fr

Le conseil d'administration est composé de 14 membres

Missions- prestations :

Information
Prévention
Dépistage de la maladie
L'aide aux malades

Expériences :

Participation au Forum des acteurs de la santé Publique à l'ENSP à Rennes
Stand A H O au salon du Cancer à Paimpol
Conférence du Professeur BRISSOT au Train de Vie
Livre Blanc sur la Transplantation Rénale
AMIGO – Bretagne Fête Bretonne : Greffe et Don 18 Octobre 2009 Grand Champ 56
Lorient Palais des Congrès 18 Juin 2010 « Lorient Fer de Lance d'une information sur l'HEMOCHROMATOSE » Etc.



TRANS - FORME

(Association sportive des dialysés et transplantés)

Présentation de l'Association

Identité : TRANS-FORME

Siège social :

66, Bd Diderot

75012 Paris

Tél: 01 43 46 75 46

E-Mail : info@trans-forme.org

Statut juridique :

Association pour promouvoir le Don d'Organes

Date de création : 1989

Président : MERLE Raymond

Vice-Président : LIENARD Christian

Secrétaire Général : BARRES Claude

Trésorier Général : SIMON Victor

Directeur : COUSTERE Olivier

E-Mail : info@trans-forme.org

Délégué Régional :

MACOR Benjamino

La Gare du Gavre

44170 VAY

Tél : 02 40 51 28 97

E-Mail : macorbenjamino@free.fr

Missions- prestations :

TRANS-FORME poursuit en parallèle 3 objectifs :

- Réhabiliter les transplantés et les dialysés par l'activité physique et sportive
- Sensibiliser le grand public
- Favoriser la recherche médico-sportive autour du transplanté et du dialysé

Expériences :

- Organisation des jeux Nationaux des Transplantés et Dialysés
- Participation aux jeux mondiaux des Transplantés
- Organisation des jeux mondiaux des Transplantés (Nancy 2003)
- Organisation des jeux mondiaux d'hiver des Transplantés (Tignes, Pra-Loup, Bormio)
- Organisation de la course du Cœur Paris - Courchevel
- Manifestations médico-sportives locales et régionales

Information sur l'activité :

- Trans-Forme utilise l'image éducative et valorisante du sport. L'enthousiasme et le dynamisme de « l'homme debout », réhabilité physiquement après sa maladie, rallie le public à la cause du don d'organes
- Trans-Forme développe des actions d'éducation (Forums médicaux, sensibilisation des scolaires) et des manifestations médico-sportives permettant d'associer les villes, les départements, les régions pour mobiliser le plus large public, et notamment les plus jeunes et les scolaires.

Présentation de l'Association

Identité : Association Kératocône

Siège social :

Association Kératocône

52 bis, rue Vaneau

78007 Paris

www.keratocone.net

Délégation Régionale :

ROIGNANT Yvonne

34 route de Guengat

29000 Quimper

Tél : 02 98 55 55 92.

E-Mail : yvonne-roignant@club-internet.fr

Missions- prestations :

- Aider et informer les personnes atteintes de kératocône ainsi que leurs proches
- Représenter les patients auprès des spécialistes du kératocône
- Sensibiliser le grand public sur l'utilité du don de cornée
- Aider la recherche génétique en cours
- Améliorer la prise en charge

Expériences :

- Conférences et réunions d'Information sur le Kératocône
- Réunions d'information sur le don de cornée

Information sur l'activité :

- Organisation en 2007 (du 16 au 20 avril 07) d'une Randonnée Cyclo de 400 km pour informer sur le Don de Cornée. Chaque étape se terminant par un accueil dans les mairies : St Malo, Fougères, Bain de Bretagne, Muzillac et Vannes.
- Réunion régionale grand public à Quimper le 21 avril 07, information sur le Kératocône et Don de Cornée.
- Organisation en 2009 du Relais Cyclotouriste Finistérien pour le don

Projet d'un film sur le don de cornées



Les amis de Jean-Marie
Association Fédérative pour la sensibilisation
et la promotion du don d'organes

Les Amis de Jean Marie

(Association Fédérative pour la sensibilisation et la promotion du don d'organes)

Présentation de l'Association

Identité : Les Amis de Jean Marie

Siège social : La Renaissance, 35360 MEDREAC

Statut juridique :

Association pour le Don d'Organes

Date de création : 30 novembre 2007

Déclaration en Préfecture : 20 décembre 2007

Publication : 29 décembre 2007

N° Siren : 511 999 831

N° Siret : 511 999 831 00015

Code APE: 9499Z

Président : PINNA Lorenzo

Kerlann 35170 Bruz

Tél. : 06 27 24 09 54

E-Mail : lorenzomedreac@hotmail.fr

Vice Président :

Le Bohec Christophe

18 rue du Pont Blanc

35190 Québriac

E-Mail : noazda@hotmail.fr

Secrétaire :

Bourhis Delphine

5 rue Hippolyte Lucas

35000 Rennes

Tél. : 02 99 31 50 07

E-Mail: delphinejm@yahoo.fr

Trésorier :

Denoual Jérôme

La Hucherais

35360 Montauban de Bretagne

Tél.:06 17 66 72 36

E-Mail : jeromedenoual@wanadoo.fr

Le conseil d'administration est composé de 8 membres

Missions- prestations :

- Sensibiliser et promouvoir le don d'organes,
- Informer sur les maladies en rapport avec le don d'organes
- Soutenir, accompagner les malades dans un projet sportif, culturel ou social.

Expériences :

- Organisation d'une journée sensibilisation au don d'organes : Olympiades et soirée paella
- Organisation d'un colloque de sensibilisation sur le don d'organes auprès des étudiants
- Organisation d'une soirée étudiante. Bénéfices reversés à l'association.
- Participation aux «Virades de l'Espoir» avec remise de chèque à l'association VLM.
- Sponsorisation «d'une personne dialysée pour la participation au semi raid de la Diagonale des fous à l'île de la Réunion.

Information sur l'activité :

Organisation d'une journée "ROULONS POUR LE DON" le 19 septembre 2009 : Ballade à moto de 70 Kms, témoignages d'une personne en attente d'une greffe, stand d'information sur le don d'organes, soirée concert 4 groupes.

AMIGO - BRETAGNE

(Collectif d'Associations Militant pour le don et la Greffe d'Organes en Bretagne)



2^{ème} Fête Bretonne « Greffe et don »

Tour de Bretagne cycliste des Greffés

La semaine du 11 au 16 octobre 2011, nous célébrerons la deuxième fête bretonne des greffés. Cette « Fête bretonne Greffe et Don » s'inscrit dans le cadre de la promotion et de l'information sur le don d'organes, de sang, de plaquettes et de moelle osseuse.

Nous avons retenu cette semaine d'octobre, positionnée à proximité de la 7^{ème} Journée Mondiale du Don d'Organes, créée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

1 - Objectifs :

Nous voulons donner beaucoup d'ampleur à cet événement :

- Montrer que le don d'organes peut redonner espoir et vie à des malades pour qui la greffe est l'ultime recours,
- Montrer que la transplantation « ça marche »,
- Rassembler le maximum de greffés tous organes pour cette célébration,
- Faire une information en amont, en direction du public afin de le sensibiliser, lui permettre d'en parler et de prendre position sur le don d'organes,
- Proposer que cette journée devienne annuellement « le jour d'information et de rencontre de tous les greffés des centres bretons (hépatiques, rénaux, cœurs, poumons, etc....)
- Constituer un dossier d'informations remis à chaque greffé,
- Cette information sera effectuée lors de manifestations dans chaque département, pendant toute la semaine précédant la journée du 17 octobre 2011.

2 - Public ciblé :

- Greffés bretons tous organes
- famille de transplantés
- grand public
- personnel médical (médecins, infirmières, soignants etc.....)

3 - Partenaires institutionnels :

- Agence Biomédecine Région Ouest,
- Etablissement Français du Sang Bretagne,
- Equipes de transplantation du CHU de Brest, de Nantes et de Rennes
- Centres Hospitaliers Nantes, Vannes, Lorient, Brest, St Briec, Lannion, Morlaix, Quimper, Pontivy, St Malo, Rennes.....

4 - Partenaires associatifs :

- A.I.R Bretagne, FRANCE-ADOT 22, 29, 35, 56, 44, Hémochromatose Ouest, TRANSFORME
- Transhépate Bretagne – Ouest, Kératocône, Les Amis de Jean Marie, Atout Cœur,
- Sauvons les enfants Leucémiques, AFMOC Bretagne (Association Familiale des Malades et Opérés du Cœur, Vaincre la Mucoviscidose 56,
- Amicale des donneurs de sang bénévoles, Amicale des Donneurs bénévoles SNCF,.....

5 - Partenaires financiers : (sollicités)

- Conseil Régional
- ARS (Agence Régionale de Santé)
- Conseils Généraux 22, 29, 35, 44, 56

- Caisse d'épargne
- Mutuelle Intégrance, Préviadès
- MGEN
- ADOSEN
- Ville de Nantes, Rennes, Brest, St Brieux, Vannes, Lorient, Quimper, Morlaix, Lannion, Pontivy, St Malo etc....
- Laboratoires.....
- Autres

6 – Moyens à mettre en œuvre :

- Invitations envoyées à tous les greffés des centres de Brest, de Nantes et de Rennes.
- affiches d'information dans les services hospitaliers, (formats A3, A4)
- dossiers de presses, articles et documents pour les journaux locaux et télévisions

7– Communication, Valorisation de l'action :

Informations sur le Don d'Organes, de Sang, de Plaquettes et de Moelle Osseuse

- conférences de presse
- articles de presse dans les journaux (O.F, Télégramme, les journaux locaux, ...)
- télévisions, FR3, M6, TV Breizh, TV Rennes

8 – Budget : (ci-joint)

Président : LE TUTOUR André

16, rue des 4 vents

56390 Grand Champ

Tél : 02 97 66 45 88

E-mail : le-tutour.andre@wanadoo.fr

Contact pour actions dans les départements : (journées d'information vers le public)

Secrétariat Général : AMIGO-Bretagne

LEGAVRE Robert

24 rue Isaac Le Chapelier

35000 Rennes

Tél : 02 99 50 43 76

E-mail : amigo.bretagne@wanadoo.fr

Tour de Bretagne cycliste des Greffés

- ✓ Relier les centres de transplantation Nantes, Brest et Rennes en passant les hôpitaux de prélèvement.
- ✓ Le nombre de participants greffés est de 60, avec participation de délégations de greffés de pays européens.
- ✓ Soutien pour cette action de l'ARS Bretagne, du Conseil Régional de Bretagne, de l'Agence de la Biomédecine et du réseau de coordination des prélèvements d'organes en Bretagne.
- ✓ Départ de Nantes le mardi 11 octobre, arrivée à Rennes le dimanche 16 octobre 2011.

Semaine du 11 au 16 octobre 2011 :

<i>Mardi 11 :</i>	<i>1^{ère} Etape</i>	<i>Nantes</i>	<i>Vay Blain</i>	<i>Vannes</i>
<i>Mercredi 12 :</i>	<i>2^{ème} Etape</i>	<i>Vannes</i>	<i>Pontivy</i>	<i>Lorient</i>
<i>Jeudi 13 :</i>	<i>3^{ème} Etape</i>	<i>Lorient</i>	<i>Quimper</i>	<i>Brest</i>
<i>Vendredi 14 :</i>	<i>4^{ème} Etape</i>	<i>Brest</i>	<i>Morlaix</i>	<i>Lannion</i>
<i>Samedi 15 :</i>	<i>5^{ème} Etape</i>	<i>Lannion</i>	<i>St Brieuc</i>	<i>St Malo</i>
<i>Dimanche 16 :</i>	<i>6^{ème} Etape</i>	<i>St Malo</i>		<i>Rennes</i>

Proposition de Programme :

Dans chaque département un geste fort :

- ✓ Hommages aux donneurs
- ✓ Réception par les municipalités et centres hospitaliers.
- ✓ Montrer que la greffe « ça marche »
- ✓ Animation sur tout le parcours, en lien avec les clubs de cyclotourismes lors des arrêts programmés, avec sensibilisation au don d'organes, distribution de documents, accompagnement à l'entrée des villes par des cyclos.

➤ 22 Côtes d'ARMOR :

- Stands d'information dans les petites et moyennes surfaces.
- Hommage aux donneurs au centre Hospitalier de Lannion
- Hommage aux donneurs au centre Hospitalier de St Brieuc
- Réception et point presse à la mairie de Lannion
- Point Presse dans différentes communes traversées

➤ 29 Finistère :

- Stands d'information dans les petites et moyennes surfaces
- Réception à l'hôpital de Quimper
- Hommage aux donneurs au centre Hospitalier de la Cavale Blanche.
- Réception et point presse à la mairie de Brest
- Réception et point presse à la mairie de Morlaix
- Point Presse dans différentes communes traversées

➤ **35 Ille et Vilaine :**

- Stands d'information dans les petites et moyennes surfaces
- Stands d'information et hommage aux donneurs hôpital de St Malo
- Stands d'information le vendredi 14 octobre en gare de Rennes en partenariat avec l'Association Donneurs de Sang bénévoles de la SNCF.
- Le dimanche 16 octobre 2011, réunion 10 h à 12 h30 au CHU de Rennes de tous les greffés du Grand ouest, conférence débats , avec les chirurgiens transplantateurs.
- Réception et hommage aux donneurs par les greffés et les cyclistes au CHU de Rennes
- Réception et point presse à la mairie de Rennes de l'ensemble des Greffés, suivi d'un repas convivial
- Point Presse dans différentes communes traversées

➤ **44 Loire Atlantique :**

- Stands d'information dans les petites et moyennes surfaces
- Stands d'information et hommage aux donneurs hôpital de Nantes
- Réception et point presse à la mairie de Nantes le lundi 10 octobre 2011 en partenariat avec le CHU de Nantes, lancement du Tour de Bretagne cycliste des greffés
- Point Presse dans différentes communes traversées

➤ **56 Morbihan :**

- Stands d'information dans les petites et moyennes surfaces
- Stands d'information et hommage aux donneurs centre hospitalier de Vannes et Pontivy
- Réception et point presse à la mairie de Vannes
- Arrêt et point presse à Grand Champ avec accueil par la municipalité et animation
- Arrêt à Locminé accueil par la municipalité et animation autour du don.
- Arrêt à St Thuriau, accueil municipalité et manifestation organisée par le comité des fêtes.
- Déjeuner au nouvel hôpital de Pontivy dont ce sera l'ouverture, plaque commémorative en hommage aux donneurs et leurs familles.
- Arrêt à Plouay haut lieu du cyclisme et accueil par le député Jacques Le Nay et la municipalité.
- Réception et hommage aux donneurs centre hospitalier de Lorient
- Réception et point presse à la mairie de Lorient, soirée chantée avec Magdanella, greffée poumon
- Point Presse dans différentes communes traversées



AIR (Association des Insuffisants Rénaux de Bretagne) FRANCE ADOT 22, ADOT 29, ADOT 35, Hémochromatose - Ouest, Kératocône, Les Amis de Jean Marie, Trans - Forme, Transhépate Bretagne - Ouest



BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

Fête Bretonne Greffe et Don 2011

Compte	CHARGES	2011	Compte	PRODUITS	2011
60	ACHATS	1 600,00 €	70	VENTE DE PRODUITS	19 500,00 €
602	Fournitures de bureau	800,00 €			
606 4	Achats de matériel de bureau	200,00 €	708	Produits des activités annexes(participation)	19 500,00 €
607	Autres fournitures	600,00 €	72	PRODUCTION IMMOBILISEE	
			721	Production immobilisée	
61	SERVICES EXTERIEURS	9 400,00 €	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	43 000,00 €
613 2	Charges locatives (Salle)	600,00 €	741	Subvention Etat	5 000,00 €
613 5	Locations diverses (Cars déplacements)	1 700,00 €	741 1	A R S	2 500,00 €
	Locations diverses (véhicule:bagages, ravitaillement)	1 800,00 €	742	Conseil Régional	2 000,00 €
	Locations diverses 2 (véhicules d'accompagnement)	2 500,00 €	743	Subvention Départements	10 000,00 €
616	Primes assurances	1 500,00 €		2000 x 5= 10000	
618	Divers (doc. Générale,dossiers projet)	1 300,00 €	744	Subventions Commune ou intercommunalité	4 000,00 €
618 1	Dossier presse	800,00 €			
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	53 000,00 €			
621 2	Personnel sécurité 6 chauf, 4 Motar)	5 000,00 €			
622 1	Maillots	5 800,00 €			
622 2	Dossier programme	1 900,00 €	745		
623	Publicité-relations publiques	2 250,00 €			
625 1	Frais de déplacement	1 950,00 €			
625 2	Frais hébergement (diner+nuit+ petit dej)	22 750,00 €		Subventions autres (détailler)	
625 21	Frais restauration midi	5 750,00 €			
625 7	Réception (groupe de w C.A)	5 800,00 €		AG2R	3 000,00 €
626	Frais téléphone & Internet	150,00 €		Marchand de pierres	1 500,00 €
626 1	Frais postaux	850,00 €		Super U	3 500,00 €
628	Divers	800,00 €		Labos	6 000,00 €
63	IMPÔTS ET TAXES	- €	75	Comptoir du bâtiment	1 500,00 €
637	Taxes diverses		756	Crédit Mutuel	1 500,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	- €	758	Autres	2 500,00 €
658	Charges diverses de gestion courante			AUTRES PRODUITS DE GESTION	1 500,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	- €	87	Participation des membres AMIGO	1 500,00 €
668	Autres charges financières			Produits divers de gestion courante	
	TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	64 000,00 €		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	64 000,00 €
86	Emplois des contributions voiontaires en nature	12 800,00 €		Contribution volontaire en nature	12 800,00 €
	Secours en nature			Bénévolat	12 800,00 €
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature	
	Personnel bénévole	12 800,00 €		Dons en nature	
	TOTAL DES CHARGES	76 800,00 €		TOTAL DES PRODUITS	76 800,00 €

RENNES 097 10/03/2004

AMIGO BRETAGNE
MR MOREAU DOMINIQUE
LE FOUGERAY

35310 BREAL SOUS MONTFORT

Vous trouverez ci-joint le(s) Relevé(s) d'Identité Postal(aux) concernant votre compte.

Merci de la confiance que vous accordez à La Poste.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

LA POSTE 							RIP. RELEVÉ D'IDENTITÉ POSTAL	
<i>Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations sur votre compte (virements, prélèvements, etc...).</i>								
<i>This statement is intended to be delivered to those creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc...).</i>								
RIP Identifiant national de compte					Domiciliation			
ETABLISSEMENT	GUICHET	N° COMPTE		CLÉ RIP	LA POSTE			
20041	01013	0654387M034		48	CENTRE FINANCIER DE RENNES 35900 RENNES CHEQUES FRANCE			
IBAN Identifiant international de compte International Bank Account Number							BIC Identifiant international de l'établissement Bank Identifier Code	
FR47	2004	1010	1306	5438	7M03	448	PSSTFRPPREN	
Titulaire du compte - Account owner							Espace réservé au destinataire du relevé	
AMIGO BRETAGNE LA MAISON DE LA SANTE 36 BD ALBERT IER 35200 RENNES								

Les Membres de l'équipe Projet

- André Le Tutour :** Président AMIGO – Bretagne
Président Transhépate Bretagne – Ouest
Président Fédération Transhépate Paris
Vice Président 56 CISS Bretagne (Collectif Inter associatif Sur la anté)
- Dominique Moreau :** Trésorier AMIGO – Bretagne
Président France – ADOT 35
- Robert Legavre :** Secrétaire AMIGO – Bretagne
Vice Président Transhépate Bretagne – Ouest
Vice Président France ADOT 35
Trésorier Fédération TRANSHEPATE
- Claude Bodier :** Administrateur AMIGO – Bretagne
Président A.I.R Bretagne
- Daniel Després :** Administrateur AMIGO – Bretagne
Présidente France – ADOT 29
- Hervé Le Serre :** Administrateur AMIGO – Bretagne
Président France – ADOT 22
Secrétaire national France -ADOT
- Benjamin Macor :** Administrateur AMIGO – Bretagne
Délégué Région – Ouest Trans - Forme
Délégué Départemental 44 Transhépate Bretagne - Ouest
- Jean Rialland :** Administrateur AMIGO – Bretagne
Président Hémochromatose – Ouest
Vice-président FEAMH (Fédération Européenne
Hémochromatose) Administrateur FFAMH (Fédération Française
AMH)
- Christophe Le Bohec :** Administrateur AMIGO – Bretagne
Vice-président « Les Amis de Jean Marie »

L'équipe AMIGO-Bretagne 2011

